

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 05-2025

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2025

Boucllement du préavis N° 15-2022 – Acquisition et installation d’affichages numériques frontaux (ANF) pour l’ensemble des classes des bâtiments scolaires de Pully

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d’investissement de CHF 590'000.00 TTC accordé le 2 novembre 2022 (préavis N° 15-2022), destiné à financer l’acquisition et l’installation d’affichages numériques frontaux dans les classes pulliérales.

Pour rappel, le crédit initial sollicité s’élevait à CHF 1'130'000.00. Toutefois, un amendement avait été déposé lors de la séance du Conseil. Il avait alors été décidé de réduire le crédit et de prioriser les installations pour les classes de la 7P à la 11S.

L’ensemble des installations ayant été réalisées à satisfaction pour le collège Arnold Reymond et le collège Principal, soit respectivement 71 unités, le boucllement de ce préavis peut avoir lieu.

Le décompte final est le suivant :

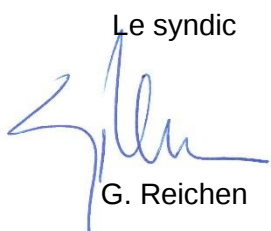
	Préavis CHF TTC	Dépenses CHF TTC	Différence CHF TTC
Totaux	590'000.00	490'124.65	99'875.35

Le projet s’est donc achevé avec un coût global inférieur de CHF 99'875.35 TTC par rapport au crédit alloué par le Conseil.

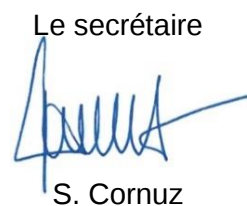
En conclusion, le montant de l’investissement s’élève à **CHF 490'124.65** et sera amorti par annuités égales dès le 1^{er} janvier 2026 sur une période de 5 ans conformément aux conclusions du préavis.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 6 août 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

S. Cornuz